

	Financement	Services	Temps d'attente
Financement individualisé pour les personnes atteintes d'un trouble du spectre de l'autisme	- Il s'agit d'un soutien financier direct offert aux familles d'enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme. - Les enfants de moins de 6 ans peuvent recevoir jusqu'à 8000 \$ par an. - Les enfants de 6 à 11 ans peuvent recevoir jusqu'à 6000 \$ par an.	- Les familles choisissent elles-mêmes leurs prestataires de services parmi une liste approuvée. - Les fonds peuvent être utilisés pour les services suivants : - Thérapies (analyse appliquée du comportement, orthophonie, ergothérapie); - Services de garde de relève - Programmes spécialisés - Autres aides autorisées	- En général, il faut prévoir entre 1 et 6 mois. - Les problèmes découlent souvent des formalités administratives non respectées ou de l'absence de vérification du diagnostic.
Services et programmes liés à l'autisme (Autorité sanitaire de la Saskatchewan)	- Ces services publics sont destinés aux enfants de la naissance à 19 ans atteints d'un trouble du spectre de l'autisme avéré ou suspecté. - L'accès se fait par le biais des programmes de santé locaux au moyen de services d'aiguillage.	- Du soutien est offert à la maison, à l'école et au sein de la communauté. Les services varient en fonction du lieu et des professionnelles et professionnels disponibles. - Les services sont généralement les suivants : - Dépistage et évaluation - Thérapies - Consultations - Du soutien est offert à la maison, à l'école et au sein de la communauté.	- L'attente varie selon le service. Les procédures de dépistage et d'évaluation peuvent prendre entre 1 et 3 ans. - Une fois l'évaluation effectuée, jusqu'à 16 semaines peuvent s'écouler avant le début de la prestation des services. - Une fois votre demande approuvée, le versement des fonds peut prendre jusqu'à 6 mois.
Accompagnement des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme	S. O.	- Cette ressource fournit des conseils aux familles pour les aider à comprendre les services et les aides financières liés à l'autisme dans toute la Saskatchewan, à y accéder et à les coordonner. - Le soutien consiste notamment à mettre les familles en relation avec des programmes, à les aider à planifier les étapes après le diagnostic et à les orienter vers les services disponibles dans leur région.	En règle générale, il faut compter 16 semaines à compter de la date de dépôt de la demande.

	Financement	Services	Temps d'attente
Prestation de services d'accompagnement à la vie en communauté (CLSD)	- Ce programme provincial essentiel vient en aide aux enfants et aux jeunes présentant un handicap intellectuel ou un trouble du développement. - Certaines aides (notamment les services de relève) peuvent dépendre des revenus et être accordées en fonction des besoins.	- Les services offerts sont suivants : - Gestion de cas - Coordination des services - Soutien comportemental - Services à domicile ou services communautaires - Accès à des programmes supplémentaires tels que la Stratégie pour les personnes atteintes de déficience cognitive	- Il n'y a pas de liste d'attente officielle, car celle-ci change constamment. - L'attente est fondée sur : - le degré d'urgence; - les niveaux d'évaluation individuels; - les capacités des organismes communautaires locaux. - Les périodes d'attente pour bénéficier d'un accompagnement à la maison, d'un foyer de groupe ou d'un programme de jour peuvent aller de quelques mois à plusieurs années.
Programme de relève pour les familles	- Cette aide financière mensuelle (selon le revenu) aide les familles à payer les services de relève. - Le montant de l'aide financière est déterminé en fonction des besoins évalués et du revenu du ménage.	Ces solutions de soins à court terme visent à permettre aux proches aidantes et proches aidants de prendre une pause de leurs responsabilités quotidiennes.	Il faut prévoir jusqu'à 60 jours à compter de la réception de la demande.
Stratégie pour les personnes atteintes de déficience cognitive	- Ce financement flexible est destiné aux enfants (et aux adultes) présentant une déficience cognitive, lorsque les autres programmes ne répondent pas à leurs besoins. - Le montant offert peut dépendre des revenus.	- Les services offerts sont les suivants : - Plans comportementaux - Autres traitements - Services pour des besoins non satisfaits nécessitant des solutions personnalisées	- Le traitement de la demande prend entre 3 et 6 mois. - Les personnes attendent généralement au moins 3 mois avant que leur demande de financement soit approuvée et qu'un plan d'accompagnement comportemental soit élaboré par une conseillère ou un conseiller spécialisé dans les troubles cognitifs. - Les examens diagnostiques et médicaux spécialisés dans la province peuvent entraîner des périodes d'attente encore plus longues.

Avant de déménager

- Veillez à disposer d'une lettre ou d'un document officiel attestant tout diagnostic posé par une professionnelle ou un professionnel qualifié concernant votre enfant; ce document doit être rédigé en anglais ou en français. Si votre enfant a reçu un diagnostic d'autisme, vérifiez si ce diagnostic sera accepté ou s'il devra faire l'objet d'une nouvelle évaluation en Saskatchewan.
- Demandez les documents nécessaires, tels que votre dossier médical, toute évaluation déjà réalisée ou les rapports de diagnostic établis par les professionnelles ou professionnels qui vous ont suivi, ainsi que par les médecins qui assurent le suivi de votre enfant.
- Renseignez-vous sur les services proposés dans votre nouvelle collectivité : l'accès et la disponibilité peuvent varier d'une région à l'autre.

Après votre déménagement

Semaine 1

- Demandez votre **carte de santé de la Saskatchewan** dès que possible.
- La couverture prend généralement effet le premier jour du troisième mois suivant l'obtention du statut de résident.
- Conservez votre couverture provinciale antérieure ou souscrivez une assurance privée pendant la période d'attente.

Premier mois

- Si vous remplissez les conditions requises, faites une demande pour le Financement individualisé pour les personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme (ASD IF).
- Communiquez avec les services locaux dédiés à l'autisme pour obtenir de l'aide et vous orienter vers les programmes adaptés.
- Faites une demande auprès de Prestation de services d'accompagnement à la vie en communauté (CLSD) si votre enfant a des besoins majeurs en matière de soutien au développement ou de soutien intellectuel.
- Inscrivez-vous sur les listes d'attente pour bénéficier d'un accompagnement psychologique, d'un service de relève et de services spécialisés (ils peuvent varier selon les régions).
- Trouvez une nouvelle ou un nouveau médecin de famille ou pédiatre.

Trois premiers mois

- Faites le suivi des demandes de financement et de l'aiguillage vers des services.
- Collaborez avec les coordinatrices et coordinateurs ou les travailleuses et travailleurs sociaux qui vous ont été attribués (le cas échéant) pour élaborer le plan d'accompagnement de votre enfant.
- Si les besoins ne sont pas entièrement satisfaits, renseignez-vous sur les aides supplémentaires disponibles, telles que la **Stratégie pour les personnes atteintes de déficience cognitive**.
- Communiquez avec les associations locales de défense des personnes en situation de handicap pour bénéficier d'un soutien communautaire et d'une aide en matière de défense des droits.